

**COMpte RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2019**

Le Maire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers en exercice a été faite le 11 juillet 2019, dans les formes et délais prescrits par la loi ;
- les présentes délibérations ont été affichées, par extrait, le lendemain.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Présents : 25

Votants : 30

L'an **DEUX MIL DIX-NEUF**, le **jeudi dix-huit juillet**, le Conseil Municipal de la Commune de MONTBRISON, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie de Montbrison, en séance publique, sous la présidence de M. Christophe BAZILE, Maire.

Etaient présents : M. Christophe BAZILE, Maire, Président, M. Jean-Yves BONNEFOY, Mme Jeanine PALOULIAN, M. Olivier GAULIN, Mme Françoise GROSSMANN, M. Gérard VERNET, Mme Martine GRIVILLERS, M. Claude BERTIER, adjoints, Mme Jacqueline VIALLA, Mme Christiane BAYET, M. Jean-Paul FORESTIER, M. Joël PUTIGNIER, Mme Claudine POYET, Mme Nadine MOUNIER, Mme Thérèse GAGNAIRE, Mme Mireille de la CELLERY, M. Abderrahim BENTAYEB, M. Pierre CONTRINO, Mme Cindy GIARDINA, Mme Cécile MARRIETTE, Mme Sylviane LASSABLIERE, Mme Bernadette PLASSE, Mme Liliane FAURE, Mme Raymonde BLANC, M. Gilles TRANCHANT, conseillers

Absents : Mme Catherine DOUBLET, M. Gérard BONNAUD, Mme Caroline COLOMBAN, M. Thomas GUERIN, M. Nabil TALIDI, M. Bernard THIZY, M. Bruno CHANVILLARD, M. Norbert THIZY,

Mme Catherine DOUBLET avait donné pouvoir à Jeanine PALOULIAN, M. Gérard BONNAUD à Mme Françoise GROSSMANN, Mme Caroline COLOMBAN à Mme Martine GRIVILLERS, M. Thomas GUERIN à M. Claude BERTIER, M. Bernard THIZY à Mme Liliane FAURE.

Secrétaire : M. Pierre CONTRINO

<p>. Installation d'un nouveau Conseiller Municipal</p> <p>M. le Préfet a notifié à la Ville de Montbrison la démission de M. Alain GAUTHIER de ses fonctions d'adjoint et de Conseiller Municipal pour raisons de santé par courrier reçu le 5 juillet 2019. En conséquence, M. Gilles TRANCHANT, suivant sur la liste « Ensemble réussir l'avenir », a été convoqué au présent Conseil Municipal. En conséquence, il conviendra de l'installer au poste de conseiller municipal.</p>	<p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p>
<p>. Détermination du nombre d'adjoints et modalités de remplacement d'un adjoint démissionnaire</p> <p>Suite à la démission de M. GAUTHIER, le poste de 1^{er} adjoint est désormais vacant.</p> <p>Il sera proposé au Conseil Municipal que le nombre d'adjoint demeure fixé à 9 et de dire que le poste de 1^{er} adjoint est immédiatement remplacé au même rang.</p>	<p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p>
<p>. Remplacement au poste de 1^{er} adjoint et élection d'un nouvel adjoint</p> <p>Il sera proposé la candidature de M. Gérard VERNET pour remplacer M. Alain GAUTHIER au poste de 1^{er} adjoint et celle de M. Abderrahim BENTAYEB pour remplacer M. Gérard VERNET au poste de 7^{ème} adjoint.</p>	<p>M. Gérard VERNET élu 1^{er} adjoint avec 25 VOIX</p> <p>M. Abderrahim BENTAYEB élu 7^{ème} adjoint avec 25 VOIX</p>
<p>. Indemnités de fonction des élus - Modification</p> <p>Dans ses délibérations 2014/04/31 du 15 avril 2014, 2016/03/28 du 21 mars 2016 et 2017/06/14 du 30 juin 2017, le Conseil Municipal a approuvé l'attribution de l'enveloppe des indemnités de fonction des élus et sa répartition.</p> <p>Puisqu'en raison des désignations auxquelles il est proposé de procéder ci-avant, un poste de Conseiller Municipal Délégué</p>	<p>APPROUVÉ À 25 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS</p>

disparaît, le Conseil Municipal sera invité à modifier les indemnités de fonction des élus, sachant que, conformément aux engagements pris par l'équipe municipale, le montant de l'enveloppe retenue continuera à être inférieur de 10 % au montant de l'enveloppe légale maximale.

L'enveloppe globale et sa répartition seront identiques à celles fixées en 2014, 2016 et 2017 à savoir :

- l'indemnité théorique du Maire
- l'indemnité théorique des neuf adjoints et des conseillers délégués

lesquelles sont majorées pour cause de perception par la commune de la dotation de Solidarité Urbaine et de la qualité de chef-lieu d'arrondissement.

A titre indicatif, l'enveloppe globale mensuelle s'élèvera alors à 15 734.57 €.

. Commission et Comités - Désignation de membres représentant le Conseil Municipal Suite à la démission de M. Alain GAUTHIER, il sera proposé au Conseil Municipal de bien vouloir le remplacer dans les Commissions et Comité suivants :

- Comité Technique Paritaire (CTP)

Il sera proposé de remplacer M. Alain GAUTHIER, membre titulaire du CTP.

- Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Il sera proposé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le remplacement de M. Alain GAUTHIER à la CCSPL.

- Comité Enseignement

Il sera proposé au Conseil Municipal de bien vouloir remplacer M. Alain GAUTHIER au sein du Comité Enseignement.

**APPROUVÉ À 25 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS
L'ELECTION de M. Gérard VERNET pour siéger :**

- Au Comité Technique Paritaire (CTP)
- A la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)
- Au Comité Enseignement

<p>. Désignations de représentants du Conseil Municipal dans les organismes extérieurs</p> <p>Suite à la démission de M. Alain GAUTHIER, il sera proposé au Conseil Municipal de bien vouloir le remplacer dans les représentations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lycée Général et du Lycée Professionnel de Beauregard - Collège Mario Meunier - MFR du Parc - Centre de Gestion de la Loire - CNAS - Centre Social - SYPEM 	<p>APPROUVÉ À 25 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS L'ELECTION de :</p> <p>M. Gérard VERNET pour siéger :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au Lycée Général et du Lycée Professionnel de Beauregard - Au Collège Mario Meunier - A la MFR du Parc - Au Centre de Gestion de la Loire - Au CNAS - Au Centre Social <p>M. Gérard BONNAUD pour siéger:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au SYPEM
<p>. Désignations de représentants de la Ville de Montbrison aux Commissions d'Appel Offres (CAO) des groupements de commande des marchés de locations et maintenance de copieurs, de fourniture de gaz et de granulés bois</p> <p>Lors de sa séance du 25 mars 2019, le Conseil Municipal a désigné M. Alain GAUTHIER pour siéger aux Commissions d'Appel d'Offres des groupements de commandes portés par Loire Forez agglomération pour la locations et maintenance de copieurs la fourniture de gaz et de granulés bois. Il conviendra de le remplacer à ces instances et de désigner des suppléants.</p>	<p>APPROUVÉ À 25 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS</p> <p>DESIGNE POUR SIEGER A LA CAO DE CES GROUPEMENT DE COMMANDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Jean-Paul FORESTIER, TITULAIRE - M. Pierre CONTRINO, SUPPLÉANT